

## **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2022 salle de la Mairie :**

présents : M. DAVAL M, Mrs. BUTIN, MANGAVEL, GOFFOZ, , CHAFFAL, Mmes DUBOST, DALLIERE, PALLANCHE, GUILLOT, GEORGES, LAURENT

Excusé :M ; BARRAUD, BARRET, SOUCHON

Mme GUILLOT Martine a été désigné comme secrétaire de séance

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Le compte rendu du 24 mai 2022 a été lu en séance et adopté à l'unanimité des membres présents.

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius, le Conseil traite les dossiers suivants :

### **Ordre du Jour :**

- Lors du dernier conseil municipal, le poste de secrétariat a la mairie été validé pour 20 h. La CCVAI souhaitait proposer à la secrétaire un contrat de 7 h pour présence à la CCVAI tous les lundis. En accord avec la CCVAI et après étude il a paru difficile de gérer ces 2 contrats. Il est proposé de faire un seul contrat à 27 h avec des mise à disposition pour la CCVAI ou autre collectivité avec validation préalable de la mairie de saint martin la sauveté. La fiche de poste sera éditée ainsi que le CDD de 14 mois à partir du 1<sup>er</sup> Aout 2022.

#### **- Délibération adoptant les règles de publication des actes**

L'ordonnance n2021-1310 du 7 octobre 2021 reforme les règles de publicité des actes administratifs à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Dans les 8 jours après le conseil municipal doit être affichée la liste des délibérations prises. Le compte rendu sera approuvé lors du prochain conseil et sera affiché par la suite.

3 choix s'offrent aux communes : publicité par affichage 10 pour 2 contre

Publicité dans un registre à disposition 12 pour et publicité sous forme électronique site internet 12 pour.

#### **- Tableau suivi des projets**

Le tableau des projets a été complété et sera diffusé aux membres du conseil municipal

#### **- Commission culture**

Bulletin Municipal

Afin de commencer à donner une partie à l'imprimerie, certains articles doivent être réalisés pour fin septembre au plus tard.

Station de lavage

Implantation des stations de lavage et de de vidange camping-car seront réalisées en automne, le génie civil sera assuré par les employés communaux. Le parking et la réfection des toilettes au « belvédère » devront être réalisés au printemps 2023.

Maison de traditions

L'éclairage des hameaux sur la maquette est terminé. Il reste à habiller le portail de la cour. L'expo 2023 portera principalement sur l'histoire du château d'Aix, nous accueillerons et organiserons une réception à l'association des anciens élèves de l'école des Salésiens, à la maison des traditions.

Signalétique bourg

Nous proposons de signaler les points suivants : stade municipal, maison de la santé, pompiers, mairie, station de service et lavage, vidange camping-car, belvédère, salle d'animation, médiathèque, zone artisanale, aire de jeux, MARPA, salle omnisport, Micro-crèche, cimetière, maison des traditions, les écoles, city stade, mini-golf, tennis

Tous ces points seront indiqués sur une carte du village, sur un panneau central, situé vers la fontaine.

A la Conche, la route de St Germain, la route de Grézolles sera posé un panneau indicateur « I » point d'information.

Recherche d'une entreprise pouvant réaliser la conception et la réalisation afin d'obtenir un devis

### **Communication**

La Ccvai a un projet la centralisation de « panneau pocket » nous aurons plus d'informations sur la réalisation de ce projet dans les semaines à venir.

Le site internet est en cours de réalisation avec l'aide de « campagnol » la structure est finie.

Un compte « facebook » a été ouvert à la mairie et à la marpa.

#### **- Embellissement hameaux**

Vassauges est en cours d'aménagement, on attend une réponse du « GRAAL » sur la possibilité d'ouvrir une parcelle de la voie romaine à la croix du paradis.

Organisation d'une visite à Chazelles

Divers :

Logo de la commune : la commune souhaite développer un logo

Commerce : relance recherche dentiste en collaboration avec P. et G. Berthier.

### **Explication attribution des subventions**

Au niveau du département il existe 4 types de subvention :

- Enveloppe de solidarité maximum 7 000.00 € attribué à la station de lavage
- Enveloppe territorialisée = 50 % du montant du projet ou nous avons demandé de l'attribuer au city stade ou au clocher et le département à décider de l'attribuer au clocher
- Enveloppe voirie = 50 % attribué uniquement aux travaux de voirie
- Enveloppe amende de police montant variable suivant les disponibilités
  - Au niveau de la région
- Enveloppe de 40 % du montant du projet demandé effectuée pour le city stade, la région nous a informé qu'elle sera étudiée en 2023
  - Au niveau de l'Etat
- DETR
- DSIL
- EN 2022 demande pour le city stade et le désamiantage
- Le dossier DETR du clocher n'est toujours terminé
- Le dossier DSIL a été attribué par l'Etat au désamiantage

#### **- Commission bâtiment**

Les travaux de la micro crèche vont commencer le 15 juillet pour se terminer fin Août.

4 artisans menuisiers sont contacté pour des devis de remplacement de menuiserie à cité nouvelle.

Pour la suite du projet de réhabilitation de la maison Dalbeigue à Montmerle une groupe de travail constitué de membres de la commission bâtiment, de Lionel Butin et de Marius Daval est constitué.

#### **o Subvention DSIL**

- Signature du marché désamiantage

Au vu de l'accord de subvention DSIL, un rendez vous sera pris avec le prestataire, Elodie LAURENT et Lionel BUTIN pour lancer les travaux.

- **Commission voirie**

- o AMO rue de l'Eglise

La consultation est lancée et se termine le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Il y a eu 3 visites.

- o Voirie 2022

Les offres ont été ouvertes le 18 juin 2022. Le projet retenu s'élève à 69 970 € pour l'ensemble des chemins. Une information sera faite aux riverains afin de ne pas rouler immédiatement sur le chemin. L'ensemble du conseil municipal présent accepte la proposition.

- o Terrain Corrent

Un rendez-vous avec l'exploitant et le futur acheteur a été diligenté sur place. Un accord a été trouvé. A la charge de l'acheteur de faire passer le géomètre pour le bornage qui servira à la vente.

- **Tarif cantine, garderie**

Le coût de la cantine sera augmenté de 0.10 cts à la rentrée de septembre 2022. Une serviette tissu au nom de l'enfant sera demandée ainsi qu'une boîte de mouchoirs. Accepté à l'unanimité des membres présents.

Le coût de la garderie reste inchangé. 1.40 € de l'heure et 12 € de cotisation pour l'année.

- **Subventions aux associations**

Le tableau des répartitions a été validé et voté à l'unanimité des membres présents

- **Remboursement transport scolaire**

Cette année c'est 20 enfants du bourg qui sont dans l'obligation de prendre le car pour se rendre à l'école d'allieux seront remboursés de leur inscription.

Questions diverses :

- Eclairage Madonne une étude a été demandée au SIEL. Nous sommes dans l'attente de devis.
- Est-ce que le lampadaire sera posé à la Salle ERA ? Normalement oui
- Eteindre l'éclairage des rues ? Demande une étude de coût si l'on éteint la nuit

La séance est levée à 23 h

Le Maire

